



« Et vous, vous autorisez ? »

Mercredi 24 février

Des applis qui nous rendent service, facilitent nos quotidiens, nous renseignent, nous conseillent, nous divertissent, bref des applis qui nous veulent du bien, il en apparaît tous les jours, téléchargeables depuis le Play Store ou l'App Store et parfois ailleurs aussi.

Mais savons-nous toujours très bien, quels droits nous leur accordons, quand, trop impatients de pouvoir les utiliser, nous cliquons sur « Ok » alors que celles-ci nous demandent de bien vouloir leur autoriser l'accès à nos données, nos agendas, nos photos, notre localisation.... ? Pas toujours il semble !

Voici donc pour vous, quelques éclaircissements :

Qu'une application GPS vous demande l'autorisation d'accéder à la localisation de votre appareil, c'est plutôt normal, même indispensable pour bien fonctionner ! Qu'une application de messagerie ait accès à vos contacts, là encore normal pour pouvoir les afficher et vous éviter d'avoir à les ressaisir.

Pour bien fonctionner, une appli aura besoin d'avoir accès à certaines de nos données, cela va de soi, mais pas de n'importe quelles données.

Pourquoi une appli « calendrier » aurait-elle besoin d'accéder à vos photos ou votre microphone ? Quand même bien étrange non ?

Ce qu'il ne faut pas oublier, c'est que l'installation d'une appli sur votre smartphone ou tablette constitue une porte d'accès à certaines données enregistrées sur votre appareil, vos contacts, photos, textos, votre emplacement, l'appareil photo, le microphone, les informations de connexion, Wi-Fi et Bluetooth...

Et une utilisation malveillante pourrait avoir de fâcheuses conséquences pour vous mais éventuellement aussi pour vos contacts.

Nous proposons après quelques conseils de base de vous faire faire un petit test et de vous faire vérifier lesquelles des appli installées sur votre smartphone ont accès à votre emplacement et votre microphone, 2 éléments « sensibles » puisque votre microphone pourrait être contrôlé pour enregistrer certaines de vos conversations téléphoniques et votre emplacement pourrait indiquer que vous ne vous trouvez pas chez vous à d'éventuels cambrioleurs...

Nous proposons ensuite de vous montrer comment modifier les autorisations que vous avez données à une appli au moment de son téléchargement

Quelques conseils

- Ne télécharger une appli que depuis le Play ou l'App Store. Google et Apple effectuant quelques vérifications avant de permettre le téléchargement d'une appli depuis leur plate-forme. Le risque de télécharger une application frauduleuse sera déjà bien limité.

- Ne télécharger jamais depuis une boutique indépendante.

- Avant de télécharger l'appli prenez le temps de consulter sa fiche sur le Play ou l'App Store.

Vous pourrez découvrir [la liste des autorisations demandées par l'appli](#). Et si vous jugez qu'une autorisation ne se justifie pas par rapport à la nature de l'application (la géolocalisation par exemple pour une lampe de poche !), choisissez en une autre !

Vous trouverez également à partir de la [fiche de l'appli](#) un lien vers la politique de confidentialité de l'éditeur ou du développeur qui doit vous assurer que les infos recueillies ne seront pas utilisées à mauvais escient.

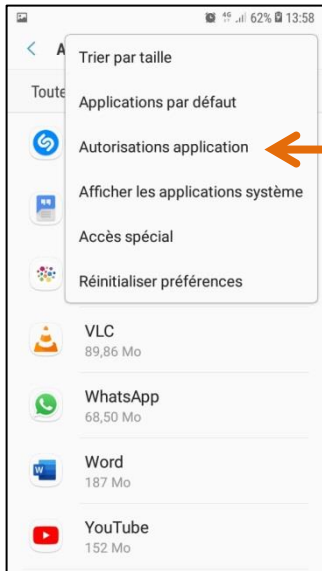
- Aller consulter le site internet de l'éditeur ou du développeur. S'il y a peu d'informations ou si un manque de transparence, des incohérences, bizarreries apparaissent laissez tomber, vous trouverez une autre appli.

- Consulter les avis concernant l'appli sur Internet, avec prudence et sans oublier que tous les commentaires et avis que vous pourrez trouver concernant l'appli ne seront pas certifiés.
- Sous Android, vous avez la possibilité de modifier les autorisations que vous avez accordées à une appli après son téléchargement. Allez vérifier dans vos paramètres. Nous vous indiquons plus bas comment opérer. Vous risquez d'être étonnés. C'est fou ce que l'on peut être permissif !

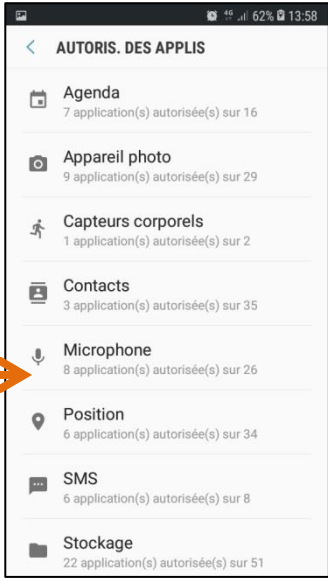
Vérifier quelles autorisations sont accordées à quelles applis

Quelles autorisations avez-vous accordées à quelles applis ? Il s'agit là d'une très bonne question....
Pour le découvrir il faut :

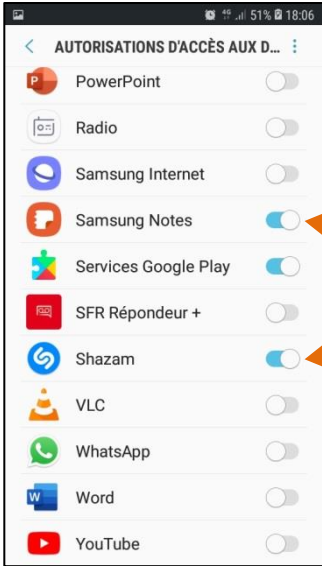




4. Cliquer ici pour voir les types d'autorisations accordées aux applis installées sur votre smartphone



5. Cliquer ici pour par exemple découvrir à quelles applis vous accordez l'accès au microphone



6. Je vois que « Shazam », l'appli que j'utilise pour me communiquer le titre d'un morceau de musique que j'écoute à la radio par exemple et que je ne connais pas, a accès à mon micro. Normal puisque l'appli a besoin de cet accès pour remplir son rôle. Mais que mon appli « Samsung Notes » que j'utilise pour rédiger des notes basiques (une liste de courses ou un titre de bouquin dont je souhaite me souvenir plus tard), ait également accès à ce microphone, c'est un peu moins normal ! S'il s'agissait d'une appli inconnue je m'inquiérais et je ne ferais pas que désactiver l'accès au micro. Je désinstallerais l'appli.

Je peux refaire le test avec la géolocalisation et là encore je pourrais être surprise....

S'il me semble qu'une appli exige trop de droits par rapport au rôle qu'elle remplit je peux désactiver ce droit mais il se peut que l'appli fonctionne moins bien. Dans ce cas, changez d'appli ! Remplacez-la par une appli plus respectueuse de vos données.

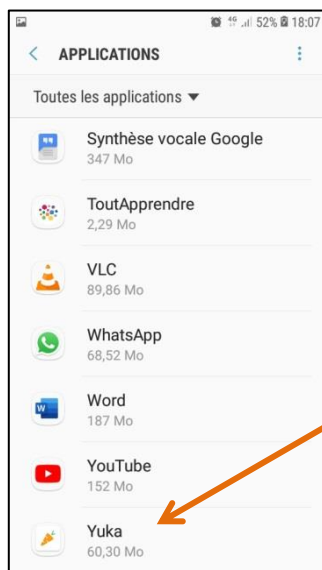
Modifier une autorisation spécifique accordée à une appli

Pour modifier une autorisation spécifique, par exemple l'autorisation « Microphone », comme vu précédemment, il suffit au niveau de la liste obtenue en sélectionnant « **Paramètres/Applications/Autorisations application / Microphone** » (cf. figure 6), de basculer le taquet correspondant à une application vers la gauche, pour désactiver cette autorisation.

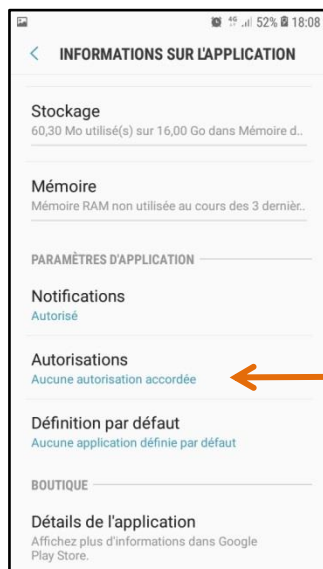
La procédure serait la même pour modifier l'autorisation d'accès à la localisation : à partir de la liste obtenue en sélectionnant « **Paramètres/Applications/Autorisations application / Position** », basculer le taquet correspondant à une application vers la gauche, pour désactiver l'autorisation de cette appli à la « Position ».

Vérifier les autorisations accordées à une appli

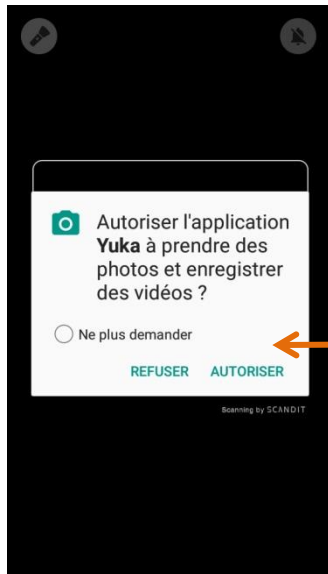
Vous souhaitez vérifier quelles autorisations vous avez, sans vous en rendre compte, accordées à une appli, voici la manip :



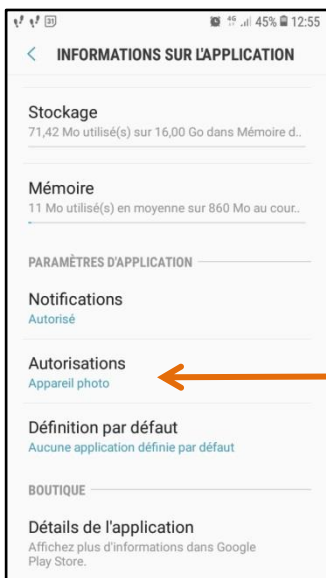
1. Accédez à la liste des applis installées sur votre smartphone ou tablette Android comme indiqué dans la partie précédente et sélectionnez une appli dans la liste. Par exemple ici « YUKA » la célèbre appli qui évalue la qualité nutritionnelle des produits alimentaires que vous scannez. L'appli peut, de la même manière, mesurer l'impact sur votre santé des produits cosmétiques et prochainement, communiquer l'éco-score des produits c'est-à-dire leur impact environnemental !



2. La liste des informations concernant l'appli apparaît et je constate que je n'ai accordé aucune autorisation à Yuka. Dès lors que je souhaiterais scanner un produit pour obtenir son Nutri-score il faudra que j'autorise Yuka à utiliser l'appareil photo de mon smartphone ou ma tablette, ce qui est logique



3. Effectivement, si je tente de scanner un produit à l'aide de Yuka, l'appli me demande si je veux bien l'autoriser à utiliser l'appareil photo. Si je veux vraiment scanner un produit et obtenir son nutri-score je suis obligée de cliquer sur « Autoriser »



4. Yuka m'a demandé de l'autoriser à utiliser mon appareil photo. J'ai accepté. Ce qui apparaît ici

Il existe des applications pour gérer les applis et les autorisations accordées. Par exemple :
“Permission Friendly Apps”, “AVG Anti-virus”.....
Utiles.....

